



École l'Envolée
549, rue Fournier
Granby (Québec) J2J 2K5
Tél. : 450 777-7536
Télec. : 450 777-8016

Le 26 juin 2018

Objet : Transport élèves hors secteur

Madame,
Monsieur,

Les élèves qui bénéficient de la loi 180 et qui désirent utiliser le transport scolaire doivent faire compléter une demande par leurs parents - « Demande de transport choix de fréquentation – secondaire » - et la retourner avant le 1^{er} juillet à l'école l'Envolée. Si vous avez déjà rempli ce formulaire, en ayant indiqué le mode de paiement ou en joignant le montant total demandé, vous n'avez pas à le remplir à nouveau.

Un montant de 100 \$ sera ajouté aux effets scolaires à tous les parents qui auront choisi le paiement électronique et un état de compte leur sera acheminé. Si vous avez un solde impayé au moment de faire votre demande, cette option ne sera pas disponible.

Si vous n'utilisez pas l'option électronique, un chèque certifié ou un mandat poste libellé au nom de la Commission scolaire Val-des-Cerfs devra accompagner votre demande.

Cette facture doit être acquittée au plus tard le 4 août, sinon les données seront annulées au service de transport et votre enfant n'aura pas droit au transport scolaire. Le transport ne sera attribué que lorsque le paiement total aura été perçu. Des délais pourront survenir pour rétablir le transport en cas de paiement en retard.

À compter du 13 août, vous pourrez consulter le site de la commission scolaire afin de vérifier l'état de votre demande. Vous n'aurez qu'à cliquer sur « Coordonnées de transport » ou visiter le « Portail parent ».

Si vous prévoyez déménager et que nous n'avons pas votre nouvelle adresse, il sera important de le faire rapidement afin que le dossier de votre enfant soit mis à jour, ainsi que les coordonnées pour le transport scolaire. À cet effet, vous devrez fournir à l'école deux preuves de résidence. Voici les documents acceptés comme preuves :

- ◆ Bail
- ◆ Permis de conduire
- ◆ Compte de taxes
- ◆ Facture de téléphone ou d'électricité
- ◆ Relevé de compte bancaire

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Denis Hudon, directeur école l'Envolée